

« Marquer le coup. Les inscriptions corporelles »

Jean-Louis Chassaing

DANS **JOURNAL FRANÇAIS DE PSYCHIATRIE** 2006/1 n^o 24, PAGES 20 À 26
ÉDITIONS ÉRÈS

ISSN 1260-5999

ISBN 2-7492-0416-X

DOI 10.3917/jfp.024.26

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-journal-francais-de-psychiatrie-2006-1-page-20?lang=fr>



CAIRN · INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour érès.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

« Marquer le coup. Les inscriptions corporelles »

Jean-Louis Chassaing *

Une jeune femme, hésitante à s'inscrire dans des entretiens psychothérapeutiques avec un analyste, mais persistante dans ces entretiens, au cours d'une séance parle du départ de sa mère, venue passer quelques jours chez elle pour les fêtes. « J'ai mal au ventre depuis... Mais c'est toujours comme ça ! » – ?... – « C'est pareil ; quand je vais la voir et que je reviens chez moi j'ai mal au ventre, ça passe après, ça passe vite, ça dure quelques heures, mais c'est comme ça » dit-elle dans un grand sourire. Puis : « C'est comme un rituel ! » assène-t-elle, dédaignant les questions plutôt classiques, plutôt « entendues », se situant manifestement ailleurs. Je me récupère et ce qui jaillit est : « Oui, c'est pour marquer le coup ! »

Inscrire une séparation dans le corps sera l'idée essentielle de ce texte.

Pour ma part, la participation récente au diplôme universitaire de psychanalyse et dermatovénéréologie mis en place à la clinique Tarnier de l'hôpital Cochin par Maya Mallet m'installait dans de bonnes prédispositions... J'y décrivais les problématiques d'un cas, probablement de psychose avec des défenses sous la forme de productions obsessionnelles, laquelle psychose s'était manifestée dans le service de dermatologie par une *pathomimie cutanée*, diagnostic différentiel à l'époque difficile : maladie sanguine ou, plus proche, syndrome des ecchymoses en nappes de

Gardner et Diamond, syndrome dit « d'autosensibilisation érythrocytaire », en fait souvent lié à un purpura créé artificiellement ? Cette femme se provoquait ses ecchymoses par pincements et coups répétés sur son propre corps (celui de l'Autre dirait François Perrier), et allait voir ses médecins, ainsi marquée...

Mais aussi, afin de mieux situer le contexte, cette participation au D.U. s'inscrivait parallèlement au travail d'un groupe sur le thème « Le corps et le signifiant ». Nous venions de lire le séminaire de François Perrier « Les corps malades du signifiant », leçons inégales dont je retenais cependant *deux idées* non banales. *La première*, qui concerne la psychosomatique, remarque qu'il y est toujours question de la rupture entre le corps et le langage pris en défaut, comme si à l'état normal, à l'état habituel, corps et langage baignaient de fait dans l'adéquation... Comme si le trait d'union ne marquait pas à l'état normal également une union difficile, en tout cas union de deux lieux... L'Autre dit Lacan c'est le lieu des signifiants, et, rappelé dans le séminaire « Encore » c'est le corps... « Adéquation »... « Silence ». Critères de la santé ; cri-

« Oui, c'est
pour marquer
le coup ! »

tères de guérison... Juste rappel, qui nous permet de préciser alors que, si comme le définissait le chirurgien Leriche « la santé c'est le silence dans les organes », ce silence-là nécessite également une « régulation » plutôt sereine dans ce que Freud à défaut de mieux et dans le contexte neurologique de son époque appelait « l'appareil psychique ». Cette régulation, tout cela n'était-il pas d'ailleurs la préoccupation déployée dans le manuscrit dit « L'Esquisse » en 1895 ?

La seconde idée du texte de Perrier est que cette loi de l'organique, soit dans son désordre, soit dans une prédisposition, organique et/ou signifiante, vient fonctionner de manière autonome en lieu et place d'une « loi signifiante », qu'il évoque comme marque symbolique, ou symbolique de la marque, soit dans les propositions de Lacan dit-il, ce qui fait référence au « trait unaire », c'est-à-dire *une marque identificatoire symbolique*, au sens de l'Idéal du Moi Freudien. C'est ce qui non seulement orienterait mais marquerait de son trait attractif l'identification du sujet dans son histoire à un Idéal. Cet Idéal est symbolique justement du fait de sa

* Psychiatre, psychanalyste.

marque, ici nommée « trait unaire », dans un rapport au signifiant, ce qui démarque d'une identification Imaginaire, fondée bien plus sur l'image, sur le moi (Moi Idéal dans ce dernier cas).

Ceci donne une orientation quant aux marques du corps. Orientation avancée plus précisément par Lacan dans la célèbre conférence à Genève du 4 octobre 1975, lorsqu'il compare « le malade psychosomatique [...] plus à un hiéroglyphe qu'à un cri ». À lire, dans sa proximité d'écriture, et non à écouter tel quel.

En poussant plus loin, ma « prédisposition » à m'intéresser à ces études remonte aussi à ce texte écrit pour les Journées des Séminaires Pictaves de l'Association freudienne¹.

Il s'agissait de la confrontation clinique avec une jeune patiente qui se faisait régulièrement peindre le corps par une artiste peintre, et qui m'initia, si l'on peut dire, au monde qu'elle fréquentait alors : celui des piercings, tatouages, branding, scarifications, et autres « bricolages du corps » pour reprendre la bonne expression de David Le Breton.

J'y trouvais alors un appui théorique chez Lacan. J'aimerais tenter de le développer ici dans sa dimension clinique actuelle indéniable et son aspect inévitablement social.

Mais il s'agit aussi de marquer la spécificité de la psychanalyse, tant dans son approche clinique que dans son analyse du social, les deux, tels les principe de plaisir et principe de réalité freudiens, à la fois distincts et étroitement liés.

Nous serions tenté dans un premier temps par une interprétation dans le registre d'une « sociologie » banale, courante, disons consensuelle, très actuelle donc... Elle consiste à reprendre les explications traditionnelles de signe d'appartenance à un groupe, bien sûr alors également signe de distinction, logiquement puisqu'une appartenance à un groupe positionne d'emblée une opposition avec un autre, cet autre (et/ou Autre) fût-il l'ensemble vide. Ce dernier point n'est plus vraiment socio-logique mais nous rapproche de notre développement. Cette interprétation, appartenance à un groupe, interprétation basale et banale, n'est pas fausse mais elle présente le défaut, le déficit de se situer dans la reconnaissance d'un fait établi. Nous la retrouvons, parmi les très rares contributions actuelles de psychanalystes sur ce sujet, dans une revue de psychanalyse canadienne, actuelle, l'article témoignant à notre avis de l'insuffisance d'appuis théoriques spécifiquement psychanalytiques, l'auteur se présentant d'ailleurs à la fois – c'est de bon ton – comme psychanalyste, sexologue et comportementaliste ! Certes, l'article s'en ressent ! Mais il est... facilement compréhensible.

Nous pouvons autrement nous référer au texte d'Hélène Deutsch par exemple, texte daté mais original, texte analytique du social, concernant les phénomènes des bandes d'adolescents. Cependant il ne s'agit pas pour le psychanalyste d'adopter suffisamment le point de vue du social. Il va de soi que ce point concerne également, de façon litigieuse et délicate, l'évolution de la psychiatrie actuelle, qui se devrait de faire valoir son avis clinique et sa démarche sémiologique et nosographique dans ces phénomènes de violence, de structurations de groupes d'adolescents et d'adultes, d'« impressions » corporelles, de « désertification » du langage...

Nous ne rejetons pas bien entendu ces analyses sociales, premières, fournies, qui donnent une somme de connaissances sur lesquelles peuvent s'étayer d'autres analyses. Dans les tatouages des marins ou des vaillants combattants, nous pouvons ainsi repérer le signe d'appartenance à une catégorie sociale labile et dont les liens se doivent d'être forts, signe de distinction liant donc, et signe à la fois d'une certaine fixité, d'une permanence, d'un acte – gravé dans la chair – et de la labilité de son porteur, labilité spatiale et temporelle. Fixité du signe – comme on dit « gravé dans la pierre » – qui donnerait consistance en son acte à un être de passage. La mobilité du corps et le désarrimage du sujet trouveraient là une inscription, point fixe, un ancrage qui, traditionnellement, par le groupe et/ou simplement par le dessin, par la trace, marquerait une lecture de l'Autre. Le corps est « libre » et mobile, il y a un signe d'ancrage ; l'Autre veille.

Ce social se lie quant à ce thème à l'anthropologie, à l'ethnologie, autre penchant explicatif intéressant dans le registre des connaissances. J'ai pu voir et comprendre par exemple l'histoire du tatouage lié au peuplement des îles du Pacifique, notamment de la Polynésie. Ainsi « analyser les migrations, c'est mieux comprendre l'étendue géographique et culturelle de la pratique du tatouage dans le Pacifique sud, les singularités propres à chaque archipel (les représentations, pour la majorité géométriques, ne sont pas les mêmes aux îles Marquises ou dans l'archipel de la Société, ou encore aux îles Tuamotou), mais surtout les extraordinaires similitudes et ressemblances que l'on peut retrouver entre les motifs et les symboles ornant les corps des Polynésiens » (d'après Gotz). J'ai pu y pêcher des traits essentiels de cette esthétique, qui ne sont pas seulement une esthétique.

Mais aujourd'hui, « chez nous » ? Je rejoins tout à fait le propos de David Le Breton : « Le tatouage maori à Strasbourg n'est pas maori... Si le signe dit la connivence, il dit aussi l'absence de la culture maori. La quête symbolique de l'autre sert ici d'abord à une transfiguration personnelle. »

Dans nos sociétés, la question des marques joue une influence non négligeable dans l'économie de marché, la publicité s'en délecte, elle représente même non seulement le point d'accrochage de l'individuel et du collectif, le point de convergence du nom propre et du nom commun, ce qui pourrait s'appeler en fait le



Geneviève Cadieux, *Elle et Lui (avec main de femme)*.

nom générique, mais cet entrecroisement où le corps se décline comme un produit. Patrick Petit dans un texte de 1989² avait déjà noté excellemment que le toxicomane, dans ce « ravalement du désir à la demande », « demande (elle-même) ramenée au niveau d'une satisfaction de besoin », se trouvait identifié sur le mode imaginaire, sur le mode narcissique, à l'objet, objet perdu qu'il situait à l'époque comme l'Effet de la drogue. « [...] en ce sens on peut dire que le toxicomane est l'effet de la drogue, littéralement. » Il rappelait ce terme anglo-saxon de *junkie*, « déchet », « objet-déchu », par lequel une « catégorie » de toxicomanes eux-mêmes se désignaient. « Ce qu'un sujet ne parvient pas à avoir il s'efforce de l'être », précisait-il d'après Freud dans *Psychologie des masses et analyse du moi*. Il donnait aussi l'identification au sens de l'Idéal du moi, symbolique, « au delà de la drogue au dealer » et à celui que François Perrier appelle « l'Alchimiste ». Ceci avec cette fois l'appui de Lacan : « faute de la satisfaction c'est à celui qui peut répondre à la demande que le sujet s'identifie ». Il nous semble que dans la marque c'est aussi de cela qu'il s'agit ; elle pourrait représenter ces deux sortes d'identification. La drogue n'est-elle pas elle-même marque, trauma ? Freud n'identifiait-il pas le toxique et les névroses actuelles ?

Par ailleurs, et pour ce qui concerne les marquages publicitaires, au cours d'une conversation avec l'avocat Francis Caballero, en 1994, celui-ci précisait à nouveau

Dans nos sociétés,
la question
des marques joue
une influence
non négligeable
dans l'économie
de marché,
la publicité
s'en délecte

1. Journées de novembre 1998, « Élodie au corps peint », dans *Le discours psychanalytique*, « La grimace de l'objet », n° 22, oct. 1999.

2. « La toxicomanie à l'épreuve du graphe », *Le trimestre psychanalytique*, *Les toxicomanies*, n° 4, 1989.

l'indispensable distinction, pas toujours effectuée, entre dépénalisation et législation. Il reprenait son ouvrage, *Droit de la drogue* (Précis Dalloz) et sa théorie dite du « commerce passif » (terme délaissé par la suite) dans laquelle il détaillait les nombreuses applications de vente notamment du cannabis, entre autres : « la vente serait interdite aux mineurs ; l'usage interdit dans les lieux publics sous peine de contravention ; toute forme de propagande, publicité, promotion des ventes serait prohibée. Les produits distribués seraient vendus sans marque sous leur appellation d'origine... » De même dans la conversation, Caballero évoquait, dans un système juridique où la prohibition persiste selon des modalités subtiles, la possibilité de commercialisation de l'héroïne, sous son nom chimique de diacétylmorphine... Le système de *démarque* des produits ne leur fait-il pas perdre de leur valeur marchande, au un par un ; quitte à s'y « retrouver » financièrement parlant en quantités vendues ! Subtile équilibre, entre l'exception qualitative, éventuellement « sous label », sous sa marque de prestige, et la démocratisation du démarquage...

« Les marques de commerce font nom du père pour certains enfants », écrit Jean Perin en mars 2003 dans son « Petit dialogue sur la transmission du patronyme ». Est-ce réservé aux enfants ? Premier point. Et bien sûr en l'occurrence qu'appelle-t-on ici « nom du père » ? Le texte de Jean Perin est fort intéressant et instructif ; il s'établit à partir de la proposition de loi sur le nom patronymique, avec la possibilité d'autoriser la transmission du nom de la mère, réforme qui vise l'article 57 du Code civil. Dans quelles conditions Jean Perin est-il amené à évoquer ainsi « marques de commerce » et « nom du père » ? Il prend soin de préciser auparavant, s'appuyant sur le rapport au Garde des Sceaux d'un avocat, lui-même se référant au texte fondateur du juriste Paul au II^e siècle (*Pater is est quæm nuptiæ demonstrant*), que le père, incertain (*incertus*, contrairement à *mater certa est...*) voit sa paternité matérialisée par le nom du père. Ici donc le patronyme, mais dans sa dimension la plus symbolique c'est-à-dire le patronyme dans sa valeur génitive. Dimension la plus symbolique dans la mesure où, à la fois il asseoit une affirmation, instaurant ainsi un certain ordre, une lignée, détachant du réel de la certitude maternelle, et symbolique donc lié à ce dernier point puisqu'il vient à la place d'un manque, disons là le manque du réel de la certitude. L'on conçoit que ce symbolique du patronyme, dans sa valeur génitive, se rapproche du Nom du père au sens que lui a donné Lacan, c'est-à-dire un point très particulier du Symbolique. Ainsi pourrait-on comprendre les rappels que Jean Perin évoque dans son texte, au sujet du nom propre dont Lacan disait en 1965 « que ce n'est pas en tant qu'individu que je m'appelle Untel mais en tant que quelque chose qui peut manquer, moyennant quoi le nom va recouvrir un autre manque » ; et au sujet du Nom du père, qui « a comme référent, dit Charles Melman, l'instance phallique qui nous a générés. Il désigne l'opération par laquelle un manque a généré notre lignée. »

C'est bien selon Jean Perin dans la mesure où « le nom se décroche de l'état civil, comme le sexe, pour devenir un Droit à la vie privée », que « la valeur génitive du nom s'efface ». « Le droit au nom, par rapport au droit du nom, semble plus

axé sur l'image que je veux donner de moi-même. Ce nom propre devient de plus en plus un bien. Non un nom dont on a jouissance mais un bien qui s'échange. »

Ceci nous intéresse, d'autant qu'il existe un état clinique assez représentatif de cette analyse en la matière des toxicomanes. Ne se sont-ils pas présentés sous cette appellation bien plus que sous leur nom propre, bien plus toxicomanes que citoyens en leur nom propre, marquage du corps en son entier s'il en est. Le grand clinicien Régis avait déjà perçu, par un simple fait de langage, la subtilité de l'affaire, clinique et évolution sociale. Il reprenait une analyse taxinomique des toxicomanies, et admettait le terme classificatoire de Féré, secrétaire durant un temps de Charcot, précisant sa dimension *générique*. *Générique* : le genre certes, mais dans le sens du général, du commun opposé à spécifique. Plus précisément « tombé dans le domaine public » (donc meilleur marché !) Il ne nous appartient pas ici de développer cela mais il est évident que cette question du nom, de la marque, du privé, du public, du génitif, du bien, se joue cliniquement. Du nom propre au nom générique : pour un objet, perte de la marque, ou changement, qualitatif, de marque. Et pour un être parlant : bien commun, démarquage ? Jean Perin évoque la question du *matricule* : sécurité sociale ou Registre de l'Église. Le matricule, dans *La nuit*, Élie Wiesel l'évoque aussi dans les camps de la mort : pour lui, A-7713...

Marquer le corps ? Ou bien démarquer le corps ? Se démarquer par la marque sur le corps ?

Avant de revenir sur l'*ambiguïté* du terme – démarquer, se démarquer – il n'est pas indifférent de noter que le mot « label », anglicisme issu du vocable anglais (« étiquette ») vient du vieux français *label*, variation de *lambeau* (*lambe*) morceau, arraché ou ajouté, « fragment, partie détachée d'un tout »... C'est un certificat, c'est une garantie, une marque de fabrique qui signe l'origine, la qualité. C'est un signe. C'est certifié ! Son usage, de ce lambeau, est plus métonymique que métaphorique (cela reste à discuter).

Quant au mot « démarquer », au sens pronominal il a valeur de « prendre ses distances par rapport à quelqu'un, tenter de se distinguer, avantageusement de lui ». Limite qui fait Distinction.

Se démarquer par la marque. Là encore, si l'on en reste à une simple étude phénoménologique ou sociologique, on ne peut que constater l'ambiguïté de la Distinction : le



Marquer
le corps ?
Ou bien
démarquer
le corps ?
Se démarquer
par la marque
sur le corps ?

rapport de l'identité à la marque signe une limite à la liberté, notamment celle qui voudrait que l'on n'appartienne à personne ». Quid de l'appartenance ? Une analyse psychiatrique notera les particularités psychopathologiques (ou au pire essentiellement comportementales) des relations d'attachement, de dépendance, voire d'addiction. La psychanalyse, notamment avec Lacan, prend d'un pas de côté cette question de la marque en pointant dans son aspect radicalement structural son lien avec le désir et le signifiant. Nous verrons cela plus loin.

Nous rejoindrons ici les analyses de David Le Breton³.

Tout d'abord cette citation (de Ludovic, 19 ans, étudiant) qu'il rapporte : « Les produits ont un code-barre, moi un tatouage. C'est le reflet de mon âme, il me représente. » Cette citation m'évoque le mot d'un homme tatoué, prononcé lors d'une émission télévisée sur les homosexualités, citation que j'ai déjà rapporté : « Et pourquoi je ne me ferais pas tatouer ? Je déco-re bien mon appartement !⁴ »

Pour Le Breton « la marque contemporaine est individualisante », il la situe aux antipodes de la marque corporelle des sociétés traditionnelles « marque qui incorpore la personne dans un tracé symbolique », elle est un fait social total. « Dans nos sociétés elle est d'abord un signe de distinction. » Ainsi pour cet auteur « c'est justement parce que nos sociétés contemporaines sont individualistes, c'est-à-

3. Cf. « Le bricolage identitaire de soi », *Culture en mouvement, les nouvelles marques du corps*, n° 39, juillet-août 2001.

4. « Les enveloppes du corps », *Cahiers de l'association freudienne internationale*, Journées d'étude des 27 et 28 mai 2000.

dire faisant du corps un instrument de séparation, l'affirmation d'un "je", qu'une telle marge de manœuvre existe dans le remaniement de soi ». Ou bien encore : « La marque corporelle signe l'appartenance à soi. »

Nous sommes sensible aux mots employés par David Le Breton : « incorpore », « tracé symbolique », « signe », « distinction », « appartenance à soi ».

C'est effectivement ce qui fait l'intérêt de nos études, de notre travail : la marque comme trace de l'évolution de l'image du corps, comme signe des usages actuels du corps. Trace particulière et privilégiée de nos études dans la mesure où justement la marque serait, dans l'image du corps, la possibilité d'un point de lecture non encore – mais est-ce bien sûr – englouti par l'image. Le « donné à voir » serait peut-être une présentification d'une trace de distinction. En tout cas nous serions dans les limites du privé et du public, de l'image et du trait (prémices du chiffre ? De la lettre ? « Écriture » hors-sens si ce n'est celui de son inscription ?). Par ailleurs cette idée de l'évolution de l'image, sociale, du corps, intéressait Henri Ey pour ce qui est de la psychiatrie, puisqu'il en faisait un des éléments indispensables à la compréhension du phénomène psychopathologique. De même, et d'une autre façon, Lacan songeait à remplacer le terme « psychosomatique » par celui, plus juste pour lui, d'« épistémo-somatique ». Études des représentations du corps.

Mais déjà, nous pouvons pointer que les aspects phénoménologiques et sociologiques sont approfondis dans le champ de la psychanalyse par un autre dégagement. Celui de la distinction du signe et du signifiant ; et, probablement de manière corrélatrice, celui d'un au-delà ou en deçà de l'appartenance, à savoir avec Lacan la relation de la marque avec le désir.

Ainsi nous privilégions dans un premier temps, au détriment du signe d'appartenance au groupe, et ceci dans notre modernité, la marque en tant que signe d'une démarque, notamment démarquage des parents pour l'adolescent, démarquage de la lignée, blason contestataire du Surmoi, nous privilégions donc ceci par rapport à l'inscription dans la dette symbolique. Figure moïque d'une inscription de naissance à soi, pour soi au regard des autres, « débarrassée » de la contrainte surmoïque, gravée tel un nouvel emblème sur un corps devenu lui-même « instrument de séparation ».

*Cette
identification,
dans l'Idéal,
est un emprunt,
une empreinte
qui forge,
qui inscrit une
identification
inaugurale
du sujet
au signifiant
radical*

Cette marque, ce trait d'inscription, nous le retrouvons théorisé par Lacan. Mais il s'agit là, avant de parler d'une quelconque analogie avec notre intérêt présent, de la question du trait pris dans un admirable développement à l'intérieur du corpus analytique, notamment à partir du trait freudien, le *Zug* singulier, unique, le trait, le tracé, le coup freudien, *l'einzigiger Zug*, le « trait unaire » lacanien. « Unaire » n'est pas un néologisme précise Lacan lorsqu'il introduit ce mot en décembre 1961 dans le séminaire « L'Identification » ; c'est selon lui un terme utilisé dans la théorie des ensembles. « Unaire », unique et essentiel, c'est cette réduction à l'extrême de toute différence qualitative ; dans cette réduction il n'y a pas beaucoup d'autres variations ou variétés possibles... Le trait est tracé, le coup est porté. C'est ce dont il s'agit dans le statut du signifiant : le signifiant connote la différence à l'état pur... Ou encore il ne peut se représenter lui-même. Lacan analyse cette question du *einzigiger Zug* freudien, du trait identificatoire lié à l'Idéal du moi, identification qui n'est pas identification narcissique, Moi Idéal, mais identification au signifiant dans sa pure matérialité distinctive dans le registre symbolique, dans le langage. Cette identification, dans l'Idéal, est un emprunt, une empreinte qui forge, qui inscrit une identification inaugurale du sujet au signifiant radical. Nous renvoyons pour l'analyse des écrits de Lacan à nos études mentionnées auparavant.

« Le premier signifiant, c'est la coche par où il est marqué, par exemple, que le sujet a tué une bête [...] C'est à partir de ce trait unaire qu'il les comptera » dira Lacan plus tard, en 1964 (*Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*). Cette connaissance du premier trait de la trace, au sens actuel de « l'origine du stockage de l'information » (Francesco d'Errico, chercheur à l'Institut de préhistoire et de géologie du quaternaire à Talence) est toujours sujet à controverses. Ainsi Anne-Marie Christin (Professeur à Paris 7 où elle dirige le Centre d'étude de l'écriture – CNRS) analyse les difficultés de définir, de circonscrire précisément ce qu'est l'écriture, et ajoute, à cette interprétation de la civilisation occidentale quant à l'origine de l'écriture, la nécessité de compter, elle y ajoute avec une grande insistance et une dominance la plus grande probabilité d'une origine iconique. Toutefois, comme le précise Francesco d'Errico, c'est à partir de « la découverte, il y a plus de 100 ans,

de pièces osseuses portant des séries d'incisions dans des gisements du Paléolithique supérieur français », que les hypothèses suivantes ont été proposées par les archéologues pour « interpréter ces objets : ils seraient des "marques de chasse" (des marques rappelant le nombre de proies tuées), des moyens pour se souvenir de chansons, des indications du nombre de personnes participant à une cérémonie ou même des systèmes de notation ou de calcul ». Quoi qu'il en soit, pour d'Errico, il faut le préalable d'un langage oral articulé : « Le langage est en effet le seul système de communication qui possède intrinsèquement un métalangage permettant la création et la transmission de codes graphiques symboliques. »

Toutefois Francesco d'Errico œuvre bien évidemment dans son domaine, ses objets d'études sont ainsi nommés « Système artificiel à mémoire », il s'agit de « tout objet matérialisé créé et utilisé par une société pour enregistrer, stocker, traiter, transmettre et lire de l'information ». Bien sûr le cadre de départ ici, le préalable, est lié à la communication, à la transmission de l'information. Mais il se joue là également, dans cet autre domaine, à partir du trait, ce qui nous intéresse, la question de l'icône et du langage.

La psychanalyse n'en reste pas là, n'emprunte pas essentiellement, ou pas seulement cette voie. C'est une discipline clinique.

Il est rare pour l'instant d'entendre chez des patients une élaboration singulière sur ces marques du corps ; les propos sont au mieux brefs, laconiques, directs, immédiats. Ainsi cette jeune fille qui ne se prive pas de passages à l'acte suicidaires, sous différentes formes mais principalement par phlébotomie, sur un mode qui s'inscrit plutôt dans le registre névrotique, âgée de 17 ans. Le service des Accueil-Urgences par le biais du psychiatre d'astreinte me l'adresse. Elle parle, d'abord agressive, butée, puis... Elle parle... Les vacances interrompent les entretiens ; je la revois par la suite une fois ; tout va bien. Elle a « bien supporté » une rupture avec « son ami de depuis deux ans » et, ô joie, elle « s'est fait percer la langue (!), un clou est en travers. « Il n'y a pas que ça, j'en avais déjà envie, mais comme ça ça marque la rupture avec lui »... Marquer le coup ; encore. Ah ! Question (non dans l'coup) : « Mais pourquoi pas seulement sur un calendrier, un calepin... Pourquoi sur, dans, le corps ? » Surprise ; elle n'y avait

pas pensé ; elle ne sait pas. « Mais là, c'est pas pour faire voir, pour montrer... C'est plus intime, c'est caché... Et puis j'aime bien le caresser... » ! Ah Éros, quand tu nous tiens ! Quand tu les tiens ! Quand tu tiens ces « ados », et par la bouche !

« Qu'est-ce qui se passe dans la bouche de l'adolescent pour qu'il parle comme il parle et pour qu'il mange comme il mange ? » (Jean Bergès, « L'adolescent : infans », dans *Les adolescents, points aveugles, Journal français de psychiatrie*, n° 14, Toulouse, érès, décembre 2001, p. 26-29). Le calepin c'est le corps ; ou : le corps comme calepin, érotisme en plus ; le corps là où ça s'écrit, là où ça se marque, où ça se remarque. Quid ? Les marques sont à voir, à regarder, même dans l'intime, à auto-caresser (seulement auto ?) et, pour ce qui nous concerne, à lire, à lire en tant qu'acte, ou passage à l'acte, particulier. Les traits de ces marques nous semblent en fait entre les deux ; le passage à l'acte requiert un tiers, l'acte est quant à lui l'aboutissant non pas d'un « discourcourant » mais d'un passage par les signifiants inconscients de sa propre histoire. Il nous apparaît dans ces histoires de traces, de marques, voire de tags, que ce qui est à lire, ça n'est pas ce qui est écrit, mais que ça s'inscrit, ou plus exactement que ça a été inscrit, plus justement ; écriture, inscription ? Ce qui est à lire, c'est l'acte d'inscription ; et il s'agirait d'un acte d'auto-inscription. S'agit-il pour autant de passage à l'acte ? S'agit-il d'un acte tel que nous venons de le définir ? Non. Il n'y a pas de savoir sur cet acte, encore moins dans son rapport à sa propre histoire, pleinement assumée. Cet acte est artificiel, souvent ludique, ne soyons pas trop sérieux ; il correspond plutôt à un agir, une conduite, dont l'aspect d'auto-inscription va plutôt à l'encontre de l'acceptation de la dette symbolique. Lacan ne quitte pas le domaine concret de la marque, mais il va l'introduire dans sa poursuite de l'élaboration de la psychanalyse freudienne ; il donne de la trace une interprétation psychanalytique. Il reprend l'*enziger Zug* freudien, et accroche le trait minimum du symbolique, cette pure différence, à l'Identification, à l'Idéal du Moi. « Le trait unaire, le sujet lui-même s'en repère, et d'abord il se marque comme tatouage, premier des signifiants. Quand ce signifiant, cet un, est institué – le compte c'est un un. C'est au niveau, non pas de l'un, mais du un de l'un, au niveau du compte, que le sujet a à se situer

*Il n'y a pas
de savoir
sur cet acte,
encore moins
dans
son rapport
à sa propre
histoire*

5. Jean Bergès, « L'adolescent : infans », JFP n° 14, *Les adolescents, points aveugles*, Toulouse, érès, décembre 2001, p. 26-29.

comme tel. » (*Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, 1964)

Ainsi que nous l'avons mentionné dans des exposés antérieurs, dès le séminaire sur « Les formations de l'inconscient » (mars 1958) Lacan travaille la question de la marque. Il se démarque de l'idée commune de distinction, explicitement de certaines brebis dans le troupeau, sans rejeter cette évidence de la distinction et de l'appartenance. La marque n'est pas simplement signe de reconnaissance mais pour l'homme qui parle, qui est marqué du langage, la marque a ce rapport intime avec le désir. Tout signe d'inscription, d'impression, est un rapport avec « un certain niveau, un certain étage du désir ». Il s'agit là nous semble-t-il d'un premier rapport entre le désir et ce qui serait une ébauche voire une matrice première du signifiant. Un trait, un trait qui compte. Un coup, qui deviendra érotisé, un coup qui compte, par l'intervention du père œdipien (voir « On bat un enfant », structure du fantasme). Mais ici il s'agit « seulement » du trait totémique, ce que Lacan dans ce texte reprend à la suite ; le totem, marque, trait, tatouage qui signe la mort du père de la horde, et pour le coup l'accès à l'ordonnement du social. Toute jouissance n'est pas possible à partir du moment où l'on accepte, où l'on se plie au système signifiant. La marque, trace première du signifiant par où le sujet trouve – ou subit – son identité en tant que « trait unaire », Idéal du Moi, identité symbolique marquant les pas de son ek-sistence, cette marque en tant que meurtre de la chose se trouve liée dans ce décollement, ce décollage, au désir. Le signifiant a sa matérialité, celle de son lien à la mort, la marque est la trace de « ce rapport organique du désir avec ce signifiant ».

La marque et le désir trouvent leur point langagier dans le phallus. Il est ce signifiant qui lie le langage dans sa structure au sexuel, par l'intervention de la place du père... Par cette opération symbolique, appelée castration, se trouve ainsi découpé cet objet imaginaire, présent dans le réseau symbolique en tant que signifiant manquant, symbolique et signifiant du fait du désir, du sexuel freudien. La marque joue-t-elle sur cet imaginaire ? Vient-elle comme « marque déposée » réaliser cet objet imaginaire ? Les marques du corps sont-elles une relance de l'éclat né de cette conjonction de la naissance du signifiant, du sujet donc, et du désir ?

Que dit l'économiste sur ces rapports, du manque, de l'objet et de la marque ?

Car Lacan sur cette question de la marque va plus loin et précise les choses. Lorsqu'il élabore la pulsion, l'un des quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse, il compare la libido à un organe irréel et : « Une des formes les plus antiques à incarner dans le corps, cet organe irréel, c'est le tatouage, la scarification. » Lacan ajoute ainsi, encore, à la fonction de « l'entaille d'être pour l'Autre, d'y situer le sujet, marquant sa place dans le champ des relations du groupe, entre chacun et tous les autres », il ajoute l'évidence d'une fonction érotique.

La marque comme signe de distinction et d'appartenance, de reconnaissance (« entre chacun et tous les autres »), comme liée au désir, c'est-à-dire au signifiant et à la castration, et comme inscription de la libido dans le corps comme érotique au sens « de cette part manquante », cette part où se joue l'amour comme

« pansement » narcissique, de ne trouver trace que dans, et à travers, la pulsion, toujours partielle. Finalement la marque, dans ce champ des objets et du signifiant, comme trace à la fois perdue et témoignage de cette perte, à savoir que « cette représentation de L'Autre manque, précisément, entre ces deux mondes opposés que la sexualité nous désigne dans le masculin et le féminin ». Ici en effet la marque prend bien cette valeur de barre sur l'Autre et, dans le champ libidinal, valeur de non-écriture.

Là est l'érotique, là est située la marque en tant qu'incarnation de cet organe irréel qu'est la libido. Inscription dans le corps, incarnation de la non-écriture du rapport sexuel dans l'Autre, lieu des signifiants, lieu du corps.

C'est bien ainsi que dans *L'envers de la psychanalyse*, en 1970, Lacan situe le savoir – auquel est liée la nécessité de l'écriture – comme « le moyen de la jouissance », de par la répétition et « sous la forme du trait unaire pour commencer ». Il prend appui sur le fantasme, bien sûr dans sa version du pathos : sadisme et masochisme, mais surtout le fantasme fondamental mis en équation par Freud (« Un enfant est battu ») pour parler de cette érotique de la flagellation, dans laquelle « le jouir prend l'ambiguïté même par quoi c'est à son niveau, et à nul autre, que se touche l'équivalence du geste qui marque, et du corps, objet de jouissance ». « Je parle de la marque sur la peau, d'où s'inspire dans ce fantasme ceci, qui n'est rien d'autre qu'un sujet s'identifiant comme étant objet de jouissance. » Gloire de la marque, dira Lacan, au nom, à la jouissance de l'Autre. Mais aussi, et nous sommes bien là dans notre actualité : jouissance du corps. « Mais l'affinité de la marque avec la jouissance du corps même, c'est là précisément où s'indique que c'est seulement de la jouissance, et nullement d'autres voies, que s'établit la division dont se distingue le narcissisme, de la relation d'objet. »

De même, l'année suivante, en 1971 (« D'un discours qui ne serait pas du semblant ») Lacan précise que « tel est bien en effet le problème à quoi semble faire face tout ce qu'il en est des rites d'initiation.. manipulations, opérations, incisions, circoncisions, qui visent et mettent leur marque très précisément sur cet organe symbole qu'est le phallus ». La marque serait ici ce qui vient tenter de donner corps au phallus, puisque le trait est ce qui s'y conjoint, trait à répéter puisque le sujet s'en compte et s'en décompte à



Geneviève Cadieux, *Elle et Lui*.

La marque,
dit Lacan,
la trace,
est du côté de
l'émergence,
alors que le
signifiant,
effacement
de la trace,
est évanescence

ne jamais y être en vérité que frappé, et exilé. La marque est à la fois l'entaille d'une place au lieu de l'Autre, corps des signifiants, et fonction érotique qui va trouver son support dans une jouissance du corps ou bien une jouissance d'objet. La marque nous semble être, dans la théorie psychanalytique, matrice, matériel constitutif du signifiant, et, dans les phénomènes étudiés, dans le registre du signe (de reconnaissance) qui n'aurait pas l'équivocité signifiante, bien que restant non explicite... Entre signe et signifiant s'agirait-il pour autant de la tentative d'inscription (ou d'écriture) d'une lettre ou d'un chiffre (cf. le matricule) ?

La marque, dit Lacan, la trace, est du côté de l'émergence, alors que le signifiant, effacement de la trace, est évanescence ; c'est une de ses caractéristiques, il est fugace, il est passage, il n'est pas fixé. La trace est le creuset du signifiant, elle est passé(e), le signifiant renvoie... à un autre signifiant, pour le sujet. Ainsi une marque serait bien tentative, en deçà du signifiant, de fixité de son être...

Cela concerne évidemment le phallus, comme conjoint, comme partenaire manquant, ceci dans la jouissance phallique, hors-corps, et concerne également la castration. Comment ?

La castration est cette opération symbolique afin que soit supportable cette béance entre la copule biologique indispensable à la vie et le non-rapport sexuel dans

l'inconscient. Si l'opération de castration est « mal-menée », cela peut donner un petit Hans ; phobie, le signifiant phobique venant fonctionner en lieu et place de la castration. Signifiant à tout faire, il est substitué au signifiant du manque, le phallus, qui ordonne la quête de l'être dans le langage. Les rituels initiatiques nous dit Lacan fonctionnent aussi comme palliatifs ou suppléances en lieu et place de la castration, venant donner corps – ne serait-ce que par la marque – au phallus. Rappelons que Lacan identifie le signifiant phobique aux scarifications et au totem.

Le phallus, s'il est objet imaginaire de la castration, est également comme le rappelle Lacan « ce tiers » qui dans le rapport homme – femme fait qu'il n'y a pas, dans cette jouissance sexuelle élective, de rapport sexuel ; ce rapport ne peut s'écrire. Alors peut s'ouvrir une autre voie, celle qui consiste non pas à marquer le phallus dans une espèce de tutorat, mais à le délaissier quelque peu ; c'est-à-dire que s'ouvrent les vannes d'autres jouissances... C'est-à-dire celles du corps – et non plus le hors-corps de la jouissance phallique – ou bien encore tel que l'évoque toujours Lacan, celle du narcissisme, où la marque sur le corps fait corps avec l'image ou bien singularise un « quant à soi »...

C'est également bien à propos de l'objet phobique dans son lien à la castration que Lacan évoque la drogue et sa réussite en tant « qu'elle vient rompre le mariage avec le petit pipi ». Par les emprunts d'objets non plus imaginaires mais réels c'est la possibilité d'ouverture – et de fixation (se fixer ? se shooter ?) – à des jouissances non plus sexuelles mais du corps entier ou fragmenté artificiellement qui s'offre ainsi. Ceci est bien la tonalité des entretiens de Charles Melman avec Jean-Pierre Lebrun⁶, dans lesquels Charles Melman développe ce qu'il avait déjà appelé auparavant la « Nouvelle Économie Psychique ».

Ainsi nous rejoignons avec la marque du corps cette matrice première du signifiant et du désir, inscription d'une identité liée à un Idéal, symbolique en ce qu'il concerne, et en ce qu'il emprunte, trait unaire, une inscription au lieu de l'Autre. Il assume en tant que tel une position sexuée, homme ou femme, par la référence au phallus.

D'être inscrite dans le réel du corps – tatouage, piercing, branding, scarification – la marque peut aussi filer du côté d'une esthétique qui ne sera que médiation, narcissique certes, pour des jouissances du corps.

Nous pourrions encore prendre ces conduites – drogues, marquages des corps – pour des symptômes (compromis on ne peut plus directs puisqu'ils se situent à la racine même de l'acte et de sa lecture dans un au-delà de l'image), mais d'une part, ainsi que nous l'avons longuement mentionné pour les toxicomanies, ces conduites sont en elles-mêmes substitutives des symptômes dits traditionnels, cache-symptômes (ou « symptômes de la Nouvelle Économie Psychique, mais toujours « symptômes » ?), les supplantant, les engloutissant, les abrasant. D'autre part ces conduites sont elles-mêmes inscrites, fût-ce comme caricature, dans le discours dominant de nos sociétés modernes : l'image, visuelle et sonore, l'immédiatité, le direct, la pauvreté du langage et de la réflexion ne privilégient guère une quelconque référence à une limite telle celle imposée de par ses règles mêmes par le lan-

gage, la castration et le phallus en tant que signifiant du manque ! Les avatars du désir sont « avantageusement » remplacés par les mécanicisations des plaisirs et des jouissances, et la différence sexuelle, devenant caduque du fait des « égratignures » du phallus voire son abrasion, et de la substitution à la castration d'autres suppléances, se voit elle-même remplacée par des différences... narcissiques, dont la violence n'aura d'égal que les marques sur le corps !

Il nous semble alors que ces symptômes, que l'on pourrait dire « symptômes sociaux », présentent la particularité d'être manifestations d'une empreinte du social (voir l'adolescent ; mais quel est, comment est organisé ce social ? Le livre de Charles Melman et Jean-Pierre Lebrun sert ici d'appui précieux), social largement prédominant sur ce que serait l'adresse du creuset familial. L'individu s'est fait dans le social, exit (ce fut un souhait) la « famille nucléaire ». L'informatif, tous azimuts, a supplanté famille et lieux éducatifs traditionnels (qui tentent de revenir par les groupes privés), au prix de ne plus apprendre... le savoir-faire. Un savoir débridé... à la portée de tous, et de tout un chacun.

Cela pose la question de l'adresse.

Nous souscrivons à l'analyse de David Le Breton : ces marques ne sont pas les mêmes que « celles qui ont toujours existé » dans les sociétés traditionnelles. « Dans nos sociétés chacun revendique être un corps propre. D'où la prolifération des interventions sur le corps dans nos sociétés où règne la liberté, c'est-à-dire l'individu en tant qu'il décide de son existence. » Autre manière de dire : « ce n'est plus la valeur d'une existence construite qui prime mais le bricolage corporel qui en fait l'économie et qui devient une manière significative de se mettre en valeur pour échapper à l'indifférence ».

On pourrait nous reprocher de donner une extension trop analogique à ce terme, la marque. Nous sommes conscient de cela ; cependant, et quel que soit le contexte dans lequel le mot est utilisé, il nous semble qu'il a toujours à voir très directement avec le réel du corps, lambeau, et la nomination, le signifiant, label... Question du signifiant, du sujet, et de l'objet.

Question de l'adresse.

Si l'on dépasse leur ambiguïté première, nécessaire à prendre en compte dans leur modalité, prudente et/ou virulente, de présentation (donc une possibilité, très préventive, très obsessionnelle,

d'annulation ou de déni), modalité très actuelle, les marquages du corps sont à la fois signe d'individualisation, de distinction, et de grande banalité, de communauté : à la fois « tous pareils » et, toujours imaginairement mais « au tracé », sous le commandement voilé, chaque un distinct (mais pas trop...). Alors, d'un point de vue analytique cela met en cause à priori l'Autre : serait-il inexistant comme tiers, ce qui est parfois évoqué, tout serait fondé sur une relation imaginaire. Cela semble peu probable. « Le ciel est vide » dit Charles Melman. Pas d'adresse « incarnée » dans l'Autre, lieu duquel de ce fait aucune réponse ne peut être attendue. Mais cette formule de Lacan : le sujet reçoit de l'Autre son propre message sous une forme inversée ? Alors, ces inscriptions dans le corps (incorporations, mais loin d'être christiques ?) ne sont-elles pas la marque, inscrite dans la chair, de cette absence d'adresse, de cette quête de traits à aller crocheter dans ce lieu devenu un ensemble vide, dans lequel le tout informatif, le tout savoir s'étire tels les électrons libres dans la plus grande dilution de contenus les plus divers et complètement désarrimés d'un savoir-faire, un savoir-apprendre, etc. c'est-à-dire d'une certaine consistance d'un lieu d'énonciation ? Mais le social ne renvoie-t-il pas en un message tyrannique et perfide la promotion d'un individualisme collectif ? Curieuse contradiction apparente que celle d'un Surmoi collectif dont l'injonction est d'être individu « aussi exceptionnel que les autres » ! Ainsi l'on peut comprendre avec l'analyse d'Hervé Defalvard, et suite à nos discussions, que le principe de l'économie libérale, selon Turgot donc en son origine, précise Defalvard, tienne l'autre pour un ensemble vide. L'autre ne sert dans ces principes de base qu'à être « utilisé » à son auto-engendrement personnel, déniaison ainsi le poids de la dette symbolique. Pourrions-nous penser qu'au futur les traces, les inscriptions ne donnent lieu à un appel à un Grand Ordonnateur qui dispenserait les « bonnes », les « vraies »..., les « bons Idéaux » ; et que, de cet ensemble vide, dans l'Autre et non de l'autre, ce soient les lois du langage qui tiennent Lieu de seule adresse pour l'être parlant, chacun y puisant selon ses propres signifiants la responsabilité de son chemin ? ■

Curieuse
contradiction
apparente
que celle
d'un Surmoi
collectif dont
l'injonction est
d'être individu
« aussi
exceptionnel
que les autres »

6. J.-P. Lebrun, Charles Melman, *L'homme sans gravité, jouir à tout prix*, Denoël, 2002.

BIBLIOGRAPHIE
CHASSAING, J.-L. 2000. « Faire son trou ; se remarquer », dans *Cahiers de l'Association freudienne internationale*, « Les enveloppes du corps » ; Journées d'études des 27 et 28 mai 2000.
CHASSAING, J.-L. 2003. « Le corps et la trace », Conférence à l'École psychanalytique de Bretagne, Brest.